Demande de défense de l'immunité parlementaire de M. Umberto Bossi

2004/2101(IMM) - 21/06/2005

La commission a adopté le rapport de Mme Diana WALLIS (ADLE, UK) qui propose que le Parlement défende l'immunité et les privilèges d'un ancien député du Parlement européen, M. Umberto BOSSI, en relation avec les procédures en instance devant le tribunal civil de Brescia et le tribunal civil de Bergame. Toutefois, la commission décide de recommander que le Parlement ne défende pas l'immunité et les privilèges de M. Bossi en relation avec les poursuites pénales en instance devant le tribunal de Milan .